

WELCOME GUIDE



02

Bienvenue à l'université de Poitiers

05

Avant de partir

7 Demander un visa

8 Financer son séjour et ses études

9 Organiser son voyage jusqu'à Poitiers

10

À l'arrivée

16

La vie étudiante

19

La ville de Poitiers

20

En quittant Poitiers

21

Adresses utiles

Bienvenue à l'université de Poitiers

Rejoindre l'université de Poitiers, c'est intégrer une université forte de près de six siècles d'histoire, tournée vers l'avenir et les grands défis du monde contemporain.

Ici, le savoir ne se limite pas à être transmis : il se construit, se questionne et se partage. Il se nourrit de la recherche, des croisements entre disciplines et des enjeux qui traversent la société.

En quelques chiffres...



Recherche



L'IFR Biosanté

L'IFR Énergie, environnement, évolution

L'IFR Mathématiques, physique, sciences de l'ingénierie et du numérique

L'IFR Humanité et société

L'IFR Droit et science politique



et structures de recherche
labellisées



Formation

Un cursus universitaire organisé autour du processus de Bologne.

Licence : 6 semestres en 3 ans : 180 ECTS

Master : 4 semestres en 2 ans : 120 ECTS

Doctorat : 3 ans (minimum)

6 Campus

Campus de Poitiers

Campus du Futuroscope

Campus de Châtelleraut

Campus d'Angoulême

Campus de Niort

Campus de Cognac/
Segonzac

Composantes

7

facultés

- Droit et science Sociales
- Santé
- Lettres et langues
- Sciences du sport
- Sciences économiques
- Sciences humaines et arts (SHA)
- Sciences fondamentales et appliquées (SFA)

6

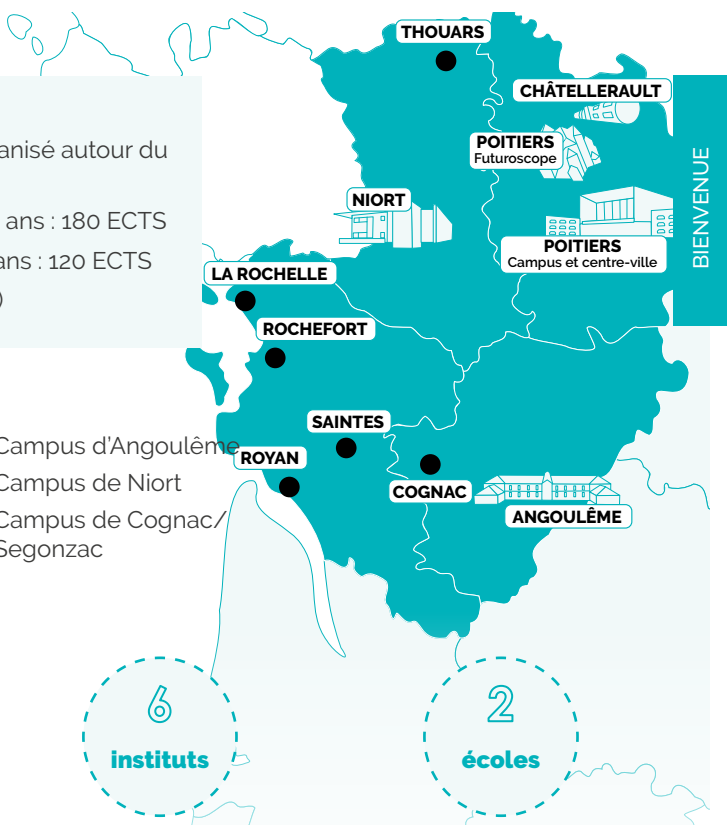
instituts

- Institut d'administration des entreprises (IAE)
- Institut de préparation à l'administration générale (Ipag)
- Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)
- Institut universitaire de technologie de Poitiers, Châtelleraut, Niort (IUT 86)
- Institut universitaire de technologie d'Angoulême (IUT 16).
- European Interdisciplinary Institute (E2I)

2

écoles

- L'École nationale supérieure des sciences applicatives et du risque (Ensar)
- L'École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers (Ensip)



Formation, réussite et insertion professionnelle

Dès la 1^{re} année, tu es accompagné par des enseignants référents, des dispositifs d'aide à la réussite et des pédagogies novatrices pour développer tes compétences, construire ton projet et trouver ta place !

Tu bénéficies de formations portées par la recherche, au plus près des avancées scientifiques et des grands enjeux actuels, tout en étant fortement connectées au monde professionnel.

Ouverture internationale, vie de campus et engagement durable

Avec près de 60 pays et universités partenaires qui favorisent les mobilités internationales, l'apprentissage des langues et l'accueil d'étudiantes et étudiants du monde entier, dans le cadre du label « Bienvenue en France » (2 étoiles), tu évolues dans un environnement résolument international.

Sur les campus, l'université t'offre un cadre de vie privilégié, pensé pour ton bien-être : services de santé et d'accompagnement, activités sportives et culturelles, vie associative dynamique et événements étudiants.

Plus largement, elle s'engage pour un avenir durable à travers ses formations, sa recherche et ses campus. Labellisée Développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS) depuis 2016, elle contribue à la biodiversité, à la transition énergétique et à l'amélioration de la qualité de vie et d'études sur ses campus, en cohérence avec les priorités de l'ONU : santé et bien-être, éducation de qualité, villes et communautés durables.

*Bienvenue dans une université qui te forme...
et qui t'invite à prendre part au monde.*



Avant de partir

Documents nécessaires pour les procédures administratives :

- ☐ votre **carte d'identité** et/ou votre passeport ;
 - ☐ vos **diplômes** (documents originaux et traduits en français par un traducteur assermenté) et relevés de notes ;
 - ☐ un certificat ou un extrait d'**acte de naissance** original et traduit en français par un traducteur assermenté, datant de moins de trois mois ;
 - ☐ des **photos d'identité** (au moins cinq) ;
 - ☐ le **certificat de vaccination** (carnet de santé) ;
 - ☐ les documents demandés par la résidence universitaire ou par le ou la propriétaire de votre logement pour la **caution**. Se renseigner auprès du service des relations internationales ou du propriétaire avant l'arrivée ;
 - ☐ votre **certificat de mariage** (si c'est le cas) ;
 - ☐ un **justificatif de ressources** pour les étudiantes et étudiants extra-communautaires (attestation de bourse, avis de virement irrévocable si soutien financier par la famille, relevé bancaire...).
- Depuis le 1er août 2026, une loi prévoit que le montant exigé est de 60 % du SMIC net (environ 877€ par mois).*
- ☐ un **test ou diplôme de niveau de français** pour les étudiantes et étudiants hors Europe.

Si vous êtes en échange :

- ☐ votre **carte étudiante** délivrée par votre université d'origine ;
- ☐ une **attestation** de votre université d'origine vous autorisant à étudier à Poitiers ;
- ☐ une **attestation d'assurance maladie** (par exemple, la carte européenne d'assurance maladie pour les ressortissants de l'Union européenne).

Pour les étudiantes et étudiants relevant de la procédure Études en France :

☐ votre attestation de préinscription de Campus France.

Pour les étudiantes et étudiants s'inscrivant en L1 et ayant candidaté en déposant une DAP*

Si votre diplôme de fin d'études secondaires ne permet pas d'accéder directement à l'enseignement supérieur dans votre pays pour la formation choisie :

☐ l'original et une photocopie de l'**attestation d'accès à l'enseignement supérieur** dans votre pays (pour la formation concernée), ainsi que sa traduction si nécessaire (voir les informations indiquées dans votre dossier DAP / notice explicative).

**Demande d'admission préalable*

Trouver un logement

 **Plus d'infos**



Demander un visa

Le visa long séjour doit impérativement être demandé avant de partir

Une personne demandant une carte de séjour portant la mention « étudiant » doit en outre présenter la justification qu'il dispose de moyens d'existence, correspondant au moins au montant de l'allocation d'entretien mensuelle de base versée, au titre de l'année universitaire écoulée, aux boursiers du Gouvernement français (BGF), sous condition de ressources suffisantes (877 € mensuels).

Procédure dématérialisée

Statut	Demande de visa	Procédure
Étudiant de l'UE - citoyens UE	Non	
Étudiant résidant dans l'UE mais non citoyens UE	Oui	Visa étudiant à demander auprès du Consulat de France ou du pays de résidence
Étudiant hors UE - procédure EEF	Oui	Demande automatique lors de la procédure d'inscription campusfrance.org
Étudiant hors UE – hors procédure EEF	Oui	Après réception attestation préinscription : visa étudiant à demander auprès du Consulat de France du pays d'origine ou en ligne

Ce visa est délivré sous condition de ressources suffisantes et permet à l'étudiant d'entrer légalement. Il doit être validé au plus tard 3 mois après l'arrivée en France.



Plus d'infos et assistance visa

Des hausses de tarif sont prévues pour les titres de séjour.



Plus d'infos, tutoriel et FAQ

Financer votre séjour et vos études

Pour financer votre séjour, plusieurs possibilités s'offrent à vous selon votre situation.

Étudiantes et étudiants venant dans le cadre d'un échange Erasmus :

Aide Erasmus+.

Étudiantes et étudiants hors Union européenne :

Demander une bourse du gouvernement français ou d'un gouvernement étranger.



Plus d'infos

Dépenses à prévoir (Tarifs 2026-2027)

Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) uniquement pour les étudiantes et étudiants au diplôme	105 €/an
Frais de scolarité pour les étudiants diplômants (exonération partielle voire totale possible)	 Plus d'infos
Mutuelle complémentaire	À partir de 5 €/mois
Loyer en résidence CROUS	De 260 à 450 €/mois
OU Loyer mensuel chez un particulier Certains hébergements privés sont soumis à des charges supplémentaires (électricité, gaz, locatives)	De 250 à 600 €/mois
Caution / Dépôt de garantie	Somme correspondant à 1 ou 2 mois de loyer
Alimentation (1 repas en restaurant universitaire : 1 €)	Environ 60 €/mois
Transports : Abonnement pour le bus (pour les 18-27 ans)	29 €/mois ou 200 €/an
Timbre fiscal pour VLSTS (Validation Visa)	100 €
Abonnement téléphonique	100 €/an
Divers	200 €/mois

Organiser votre voyage jusqu'à Poitiers

En avion puis train

En provenance de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle

Prendre le TGV (Train à grande vitesse) qui relie directement l'aéroport à la gare de Poitiers.

En provenance de l'aéroport Orly

Prendre une navette jusqu'à la gare Montparnasse puis le TGV qui relie directement Poitiers centre-ville en 1h30.

En provenance de l'aéroport de Bordeaux

Prendre une navette directe jusqu'à la gare Saint-Jean puis le TGV qui relie Bordeaux à Poitiers.

Réservations possibles sur [sncf-connect.com](https://www.sncf-connect.com) et [ouigo.com](https://www.ouigo.com)

Il est également possible d'atterrir à l'aéroport de Poitiers si vous passez par l'aéroport de Londres-Stansted.

En covoiturage ou bus

Pour rejoindre Poitiers, vous pouvez voyager en voiture avec une ou plusieurs autres personnes sur un trajet défini au départ et partagez ainsi les frais de transport :

Flixbus, Blablabus, Blablacar, etc.



À l'arrivée

1 - Vous installer dans votre logement

Si vous êtes logé en résidence universitaire :

☐ prendre rendez-vous avec votre résidence et vous présenter à l'accueil pour accomplir les formalités d'entrée (de préférence du lundi au vendredi de 9h à 18h).

Location kit literie complet (draps, couette, housse, oreiller, taie) : 10,80 €/mois.

En résidence CROUS : lavage avec lessive : 3,50 € – séchage : 1 €.

Si vous êtes logé chez un particulier :

☐ prendre rendez-vous avant l'arrivée en France avec le propriétaire pour organiser l'entrée dans les lieux ;

☐ faire l'état des lieux ;

☐ verser le dépôt de garantie et le premier mois de loyer (si cela n'a pas été fait avant l'arrivée).

Dans les deux cas :

☐ souscrire à une assurance habitation et responsabilité civile ;

☐ faire une demande d'aide au logement à la CAF via caf.fr (« Mes Services en ligne » puis « faire une demande de prestation »). Réservé aux ressortissants européens.



Plus d'infos

Pour une arrivée en dehors des jours et des heures d'ouverture des cités universitaires, il est possible de loger à l'auberge de jeunesse ou à l'hôtel.

Auberge de jeunesse

Nuit à partir de 20 € petit déjeuner compris, draps fournis ; réservation sur internet (voir page 20 – informations de contact).



2 - Rencontrer le correspondant relations internationales de votre UFR, école ou institut de rattachement, ou la scolarité le cas échéant afin de :

☐ poser toutes vos questions liées à votre formation, les cours et la faculté.



Plus d'infos et liste des correspondants RI

La carte étudiante (multiservices Izly)

Izly est un service de la carte étudiante et permet :

- d'attester de votre identité ;
- de payer les services de restauration du Crous ;
- d'utiliser le porte-monnaie électronique IZLY (site web IZLY) ;
- d'emprunter des documents à la bibliothèque universitaire ;
- d'accéder à certains locaux qui nécessitent une authentification (laboratoires de recherche, salles de service dans les résidences universitaires, parkings, etc.) ;
- de bénéficier des tarifs réduits liés à votre statut.

3. Rencontrer le **SURIEE (Service universitaire des relations internationales et des étudiants étrangers)** pour obtenir des

informations générales et vous aider dans vos démarches lors des permanences de rentrées, guichets uniques internationaux ou de façon individualisée.

Pour demander un rendez-vous individuel (facultatif), envoyer un mail à l'adresse : **accueil.international@univ-poitiers.fr**



4. Vous assurer d'être couvert par une assurance maladie

Étudiantes et étudiants de l'Union européenne

Aucune adhésion à la sécurité sociale française n'est requise (sauf cas particulier).

☐ Votre CEAM (Carte européenne d'assurance maladie) est néanmoins nécessaire

Étudiantes et étudiants hors Union européenne

☐ Il est important de vous affilier à la CPAM : etudiant-etranger.ameli.fr

En France, l'assurance maladie comprend deux niveaux :

1. La couverture de base, qui rembourse environ 70 % des frais de santé (CEAM ou carte vitale française) ;
2. La couverture complémentaire, appelée mutuelle, qui prend en charge le reste, soit 25 à 30 % supplémentaires en cas de maladie ou d'hospitalisation.

Nous vous recommandons de souscrire une assurance santé complémentaire (mutuelle) en France ou dans votre pays d'origine pour être mieux couvert et limiter les frais à votre charge.

Recommandations médicales

Avant de quitter votre pays de résidence, il est recommandé de réaliser une radio pulmonaire avec son interprétation et à l'arrivée, de la présenter au Service de santé étudiante. Dans le cas contraire, elle sera à réaliser dans les trois mois suivant l'arrivée sur le territoire. L'objectif est notamment de dépister la tuberculose. La radio est proposée gratuitement par le centre de lutte anti-tuberculose 86. Adresse : CHU de Poitiers, bâtiment Jean-Bernard, 1^{er} étage, couloir D, 2 rue de la Milétrie, 86000 Poitiers

Prise de rendez-vous : clat86@chu-poitiers.fr ou 05 49 44 37 60.

Dans les trois mois suivant votre arrivée sur le territoire français, il est recommandé de bénéficier d'un bilan médical gratuit (consultation médicale et bilan sanguin). Pour en bénéficier, il suffit de se rendre au CES : cpamdelavienne.fr

Testez votre éligibilité à la complémentaire santé solidaire



Plus d'infos

5 - Ouvrir un compte bancaire français (ou d'un pays de l'Union européenne)

Avoir un compte bancaire français ou européen est nécessaire en France.

Il permet de recevoir sans difficulté vos aides et paiements (bourse CROUS, salaire, remboursements médicaux), de régler votre loyer et vos abonnements grâce à un RIB local, et de limiter les frais bancaires internationaux. Il simplifie aussi l'accès à certains services étudiants comme Izly.

Les justificatifs à préparer pour l'ouverture d'un compte dans une banque en France sont les suivants :

- ☐ passeport (photocopie des pages sur lesquelles figurent l'identité, la validité, la date d'entrée en France et le visa) ou carte d'identité ;
- ☐ justificatif de domicile en France (facture d'électricité, quittance de loyer ou attestation de résidence) ;
- ☐ justificatif de ressources (attestation financière) ;
- ☐ carte étudiante.

6 - Communiquer

Avoir un forfait mobile français est très pratique au quotidien : il permet d'appeler, de naviguer en ligne et d'utiliser les services français sans surcoûts liés à un numéro étranger. Pour plus de souplesse, choisissez de préférence un forfait sans engagement, facile à résilier ou à ajuster selon vos besoins. Les abonnements commencent à partir de 2 €/mois selon les opérateurs.

L'accès internet dans les cités et résidences universitaires est gratuit. Elles sont équipées de wifi dans les parties communes. L'accès au réseau filaire ou wifi dépend du logement occupé.

Tuto pour vous connecter au wifi : tuto.appli.univ-poitiers.fr

Utile : Pensez à apporter un adaptateur pour les prises de téléphones et d'ordinateurs/câble RJ45.



7. Valider votre visa long séjour lors de la première entrée en France pour les non-européens

La validation du Visa Long Séjour Valant Titre de Séjour (VLS-TS) se fait en ligne :

☐ se connecter au site :

administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/

☐ renseigner les informations présentes sur votre visa : n° de visa, date de début et de fin de validité, date de délivrance, motif du séjour ;

☐ saisir les informations complémentaires : situation familiale, n° de téléphone, adresse électronique ;

☐ indiquer votre date d'arrivée en France et votre adresse en France ;

☐ payer la taxe de séjour : achat d'un timbre fiscal en ligne ou en bureau de tabac ;

☐ télécharger la confirmation de validation de votre VLS-TS (aussi disponible sur votre espace personnel).

Vous recevrez 2 emails :

1. vos identifiants de connexion pour l'accès à votre espace personnel. La confirmation de validation de votre VLS-TS y sera disponible ;
2. une confirmation des informations saisies en ligne. Cet email de confirmation de validation de votre VLS-TS peut être téléchargé.



Tutoriel et FAQ

Pour rester en France après la date de fin de validité de certains visas

Demande de renouvellement de votre titre de séjour à faire en ligne entre 4 et 2 mois avant sa date d'expiration sur :

administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/

Le renouvellement du titre de séjour est conditionné par la progression du parcours d'étude et par les ressources financières.



8 - Vous déplacer à Poitiers



Les bus Vitalis desservent toute la ville et les campus.

Plusieurs formules existent (tarifs 2025-2026) :

- abonnement 18–27 ans : 29 €/mois ou 200 €/an ;
- abonnement semestriel étudiant : 129 € (payable jusqu'à 5 fois).

Pour souscrire, se rendre en agence Vitalis, via l'E-boutique, ou sur l'application Vitalis.

Vous pourriez également bénéficier de taux plus bas si vous pouvez justifier d'un certain quotient familial :

 **Plus d'infos**

Le vélo : le campus est très bien équipé en pistes cyclables et parkings à vélo.

Vous pouvez vous faire prêter un vélo gratuitement grâce à Cap sur le Vélo :

 **Plus d'infos**

Vélos / trottinettes Pony en libre-service dans toute la ville :

 **Plus d'infos**



La vie étudiante

Cours de français au Centre de français langue étrangère (CFLE)

Le CFLE propose des cours de soutien linguistique (temps plein, temps partiel, stages intensifs).

Cours à temps plein (20h/semaine)

Inscription pour un semestre ou à l'année : le test de placement est obligatoire pour tout étudiant ou étudiante s'inscrivant pour la première fois au CFLE de l'université de Poitiers.



Inscription en ligne

Cours à temps partiel (2h/semaine)

Ouverts aux étudiantes et étudiants étrangers inscrits à l'université de Poitiers, à titre individuel ou dans le cadre d'un programme universitaire d'échanges internationaux. Test de positionnement en ligne.



Inscription en ligne

Inscription par mail et informations à centre.fle@univ-poitiers.fr

Calendrier au CFLE :

Dates de cours au semestre 1 : 14/09/2026 au 18/12/2026

Dates de cours au semestre 2 : 18/01/2027 au 21/05/2027 (idem temps partiel).

Date du test oral du semestre 2 : 07/01/2027, date limite d'inscription : 15/11/2026.

CFLE, Bâtiment A3, Aile A

1 rue Raymond Cantel, TSA 11102

86073 Poitiers cedex

+33 5 49 45 32 94

Intégration dans la vie poitevine et universitaire

Plusieurs UEO (unités d'enseignement d'ouverture) existent en partenariat avec la Maison des langues :



Plus d'infos

- initiation à l'atelier de discussion en anglais (volontariat pour les étudiants internationaux) ;
- UEO préparation à la mobilité internationale en anglais / espagnol ;
- UEO interculturalité (rencontres avec un étudiant ou une étudiante locale).

Les associations à vocation internationale



Erasmus Student Network (ESN) Poitiers est un réseau d'associations européen qui facilite l'intégration des étudiants internationaux et sensibilise la communauté étudiante française à la mobilité internationale.

ESN Poitiers organise des activités culturelles et sportives, des voyages et des soirées :

@esn_poitiers



Entr'Actions déploie le dispositif MAEVA qui renseigne la communauté étudiante internationale sur les démarches administratives au sein de l'université de Poitiers et dans la vie pratique.

MAEVA organise l'accueil à la gare et aide à l'installation, le Bazar solidaire (dons d'objets de seconde main), des sorties-découvertes avec des familles poitevines et des activités interculturelles, des animations et activités conviviales en été (repas internationaux, activités sportives, galas, soirées à thème, conférences-débats, etc.).

etudiantdailleurs.com

WhatsApp : +33 7 66 83 01 85



Les jobs étudiants

Plus d'infos concernant les titres de séjour

- Avec un VLS-TS (ou un titre de séjour) étudiant : possibilité de travailler 60 % de la durée annuelle du travail (= 964 heures) ;
- étudiants de nationalité algérienne titulaires d'un certificat de résidence mention « étudiant » : possibilité de travailler au maximum 50% de la durée annuelle de travail en demandant une autorisation de travail (délai moyen d'obtention : 2 mois).

Plus d'informations via le site de l'université :

Plus d'infos (site de l'université)

Services numériques

Le compte informatique de services en ligne (compte SEL avec identifiant et mot de passe personnels) est réservé aux étudiantes et étudiants inscrits à l'université de Poitiers. Il permet d'avoir accès :

- aux informations et services en ligne de l'environnement numérique de travail «Iris» : **iris.univ-poitiers.fr** ;
- au système d'information documentaire de la BU ;
- aux plateformes pédagogiques de l'université ;
- à la plateforme en ligne du PIX ;
- à la plateforme d'apprentissage en ligne de la Maison des langues, etc.



Tutoriel

Votre vote compte

Tous les étudiantes et étudiants inscrits à l'université de Poitiers peuvent voter pour désigner parmi eux leurs représentantes et représentants au Conseil académique, composé de la commission à la formation et à la vie universitaire et de la Commission recherche, et au Conseil d'administration, organe décisionnel suprême, ainsi qu'au conseil de la composante, voire du laboratoire, dont ils font partie.

Ces instances, par leurs délibérations et avis, contribuent à la gouvernance de l'université et de ses structures internes. Elles se prononcent, entre autres, sur les questions disciplinaires, sur les subventions aux associations, sur les mesures visant à valoriser les initiatives étudiantes et le cadre de vie étudiant.



La ville de Poitiers

Ville de tradition universitaire depuis 1431, Poitiers célèbre la rentrée étudiante pendant tout le mois de septembre avec le « Mois d'accueil des étudiants ».

Des points d'information/welcome desks sont proposés pendant cette période aux étudiantes et étudiants sur le campus de Poitiers et en centre-ville. De nombreuses animations sont alors proposées au centre-ville et sur le campus.

2 événements spécialement à destination de la communauté étudiante internationale :

- une soirée d'accueil : la « **Nuit des étudiants du Monde** », sera organisée le jeudi 1^{er} octobre ;
- l'évènement : « **Habitants d'Ici, Étudiants d'Ailleurs** » (HIEA), organisé en novembre.

Grand Poitiers, la ville de Poitiers et leurs partenaires (l'université, Info Jeunes, l'EESI, Sciences Po et l'Isae-Ensma) proposent aux étudiants et aux Poitevins de se rencontrer grâce au dispositif : « Habitants d'ici, étudiants d'ailleurs ». Ce dispositif permet de tisser des liens avec les Poitevins, d'échanger, d'apprendre la langue française et de découvrir la culture, des partager des moments solidaires et interculturels (repas, sorties culturelles, loisirs, etc.). Des familles seront heureuses de vous accueillir toute l'année et peut-être même pendant les fêtes de fin d'année.

Bons plans



Wifi gratuit à Poitiers : Parvis de la gare, médiathèque, place du Maréchal Leclerc, place Charles de Gaulle, place du Jardin des Droits de l'Homme : chacun peut se connecter gratuitement au réseau Wifi de Grand Poitiers « Public WIFI Poitiers » dans ces lieux publics les plus fréquentés (connexion d'une heure).



Lien vers la cartographie



Entrées au musée Sainte-Croix de Poitiers : Gratuit pour les étudiantes et étudiants les mardis et les premiers dimanches de chaque mois pour tout le monde.



Sport en accès libre : football, handball, basket, badminton, tennis, fitness, street workout, ping-pong, échecs, baby-foot... Les espaces dédiés au sport en plein air en accès gratuit sont nombreux.

poitiers.fr/les-equipements-sportifs



Boîtes à livres : Pour déposer et emporter des livres gratuitement : À l'Inspé (B20) ; à la Maison des étudiants (A6) ; à la Faculté des sciences du sport (C6) ; partout dans la ville.

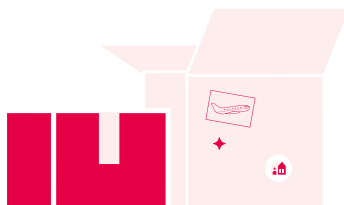
En quittant Poitiers

Pour le logement :

- ☐ transmettre votre préavis de départ (au minimum 1 mois avant) ;
- ☐ si vous bénéficiez des aides pour le logement, avertir la Caf (Caisse d'allocations familiales) de votre date de départ pour l'arrêt des versements (sur le site Caf) ;
- ☐ prendre rendez-vous pour l'état des lieux ;
- ☐ récupérer le dépôt de garantie ;
- ☐ clôturer votre contrat d'assurance logement.

Si vous êtes en échange, prévoir une rencontre avec le correspondant relations internationales de votre composante :

- ☐ faire compléter l'attestation de présence et/ou de départ ;
- ☐ demander votre relevé de notes.
- ☐ **Fermer votre compte bancaire** avant de partir ou bien une fois de retour dans votre pays d'origine (attendre le versement d'une aide financière de la Caf ou d'un dépôt de garantie).
- ☐ **Résilier votre abonnement téléphonique.**
- ☐ **Vous inscrire au réseau des diplômés de l'université :**
univ-poitiers.fr/espaces-ancien-ne-s-up-alumni





Auberge de Jeunesse

+33 5 49 30 09 70, poitiers@hifrance.org, hifrance.org

CPAM Caisse primaire d'assurance maladie de la Vienne

41 avenue du Touffenet, 86043 Poitiers cedex 9 ; 36 46
Depuis l'étranger : + 33 184 90 36 46

CAF Caisse d'allocations familiales

41 avenue du Touffenet, 86044 Poitiers cedex ; +33 9 69 37 32 30, caf.fr

Centre d'examens de santé

79 rue de Saint-Éloi, BP 20252, 86006 Poitiers cedex ; +33 5 49 62 75 75,
ces@cpam-poitiers.cnamts.fr

CHU Centre hospitalier universitaire

2 rue de la Milétrie, 86021 Poitiers ; +33 5 49 44 44 44, chu-poitiers.fr

Préfecture de Poitiers

7 place Aristide Brian, 86000 Poitiers ; +33 5 49 55 70 00, vienne.gouv.fr

Hôtel des impôts

15 rue de Slovénie, 86000 Poitiers ; +33 5 49 38 24 00, impots.gouv.fr

Mairie de Poitiers

Place du Maréchal Leclerc, CS 10569, 86021 Poitiers cedex ; +33 5 49 45 52 35 35,
poitiers.fr

Office du tourisme

45 place Charles de Gaulle, BP 377, 86000 Poitiers ; +33 5 49 41 21 24, visitpoitiers.fr

Service universitaire des relations internationales et des étudiants étrangers

Bâtiment E6, 15 rue de l'Hôtel Dieu, TSA 51133, 86073 Poitiers cedex 9 ;
+33 5 49 45 42 64, +33 5 49 45 30 00, accueil.international@univ-poitiers.fr,
Pour les doctorants : euraxess@univ-poitiers.fr
Informations préfecture et visa : information-formalitesmigratoires@univ-poitiers.fr

Vitalis

Pôle d'Echanges Multimodal de la Gare, Rez-de-Chaussée – Espace Toumaï 58,
boulevard du Grand-Cerf à Poitiers ; +33 5 49 44 66 88, vitalis-poitiers.fr



univ-poitiers.fr



Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits



UNION EUROPÉENNE



euraxess
RESEARCHERS IN MOTION

Conception : Direction de la communication - Université de Poitiers.
Rédaction : Service universitaire des relations internationales et des étudiants étrangers.
Juin 2026.